

Réf: Dossier 388367

Avis de constitution

SOCIETE « ASSOM IMMOBILIER »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX-  
PLATEAUX 7è tranche, Lot NEANT, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/01/2025 , et enregistrés le 14/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSOM IMMOBILIER »

Objet :

- construction
- gestion de biens meubles et immeubles
- conseil
- diverses prestations et de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX-  
PLATEAUX 7è tranche, Lot NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M TANO ASSOM PIERRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02134 du 04/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13502/GTCA/RC/2025 du 04/03/2025

